Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8370675
Centre d'intérêt: 260

Labelle, Josée.

Rééducation des élèves en difficulté d'adaptation / Jean-Eudes Beaulieu, responsable du projet ; Josée Labelle, chercheur. -- [Montmagny] : Commission scolaire régionale Pascal-Taché, 1981.
62 f. : 2 plans ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Projet-pilote MSA #7, rapport final 1980-1981.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant inadapté *Perturbé affectif *Trouble d'apprentissage *Adaptation scolaire *Rééducation *Activité créatrice *Secondaire (Niveau)

Le volume rend compte d'un modèle d'intervention rééducative destiné à des élèves du secondaire souffrant de troubles d'apprentissage ou d'adaptation. Une première étape concernait le dépistage et l'identification des troubles du comportement des élèves en difficulté. La seconde concernait la mise sur pied d'interventions; en particulier, une activité de "modèles à coller" a été implantée par la psycho-éducatrice pour structurer le jeune dans l'organisation de son travail.

En 1980-1981, 31 élèves âgés de 13 à 17 ans ont participé au projet à la polyvalente St-Paul (c.s.r. Pascal-Taché). Le rapport décrit le modèle d'intervention et d'organisation retenu. Une grille d'observation des élèves (reproduite en annexe), le dossier psychologique de l'élève, une feuille d'auto-évaluation, une grille d'évaluation des élèves dans l'activité "modèles à coller", enfin une fiche d'observation du comportement des élèves en classe devraient permettre, dans l'avenir, d'assurer le suivi du projet.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire Pascal-Taché
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

EDUCATION

ED CB

DA DF

Rééducation des élèves en difficulté d'adaptation

Rapport final *Aout 1981*

COMMISSION REGIONALE PASCAL-TACHE

Projet-pilote Année 1980-1981

Rééducation des élèves en difficulté d'adaptation

Ecole Polyvalente St-Paul

RAPPORT FINAL

AOUT 1981

FEUILLE SYNTHESE DE PRESENTATION

DU RAPPORT

PERIODE COUVERTE PAR L'EXPERIMENTATION

1980-1981

Commission scolaire: Régionale Pascal-Taché

Région administrative : 03

Secteur: Mésadaptation socio-affective Groupe d'âge: 13-18 ans

Nombre d'élèves impliqués dans le projet : 31

Titre du projet: Rééducation des élèves en difficulté d'adaptation

Responsable du projet: Nom: Jean-Eudes Beaulieu

Fonction: coordonnateur de l'adaptation scolaire

Téléphone.: (418) 248-2016

Chercheur attitré: Nom: Josée Labelle

Fonction: psychologue-chercheur

Téléphone: (418) 839-3408 (résidence)
(418) 469-2117 extension 34 (bureau)

Objectifs du projet (résumé):

A. Dépister et identifier les troubles du comportement socio-affectif des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

B. Réaliser et/ou assister les enseignants et les parents dans la réalisation de programmes de rééducation ou de réadaptation des élèves en difficulté par un traitement individuel ou collectif.

Description sommaire de l'expérimentation réalisée jusqu'à ce jour:

Le dépistage et l'identification des troubles du comportement des étudiants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ont été complétés avec le support des professeurs et des professionnels impliqués.

Une activité rééducative a été mise en place pour aider ces étudiants au niveau de l'espace, du temps, des consignes, de la relation avec l'adulte et de la capacité de choix. Des activités de co-animation avec les professeurs ont permis un suivi plus efficace du comportement des étudiants en classe. Différents moyens d'évaluation ont été utilisés en rapport avec chacun des objectifs et chacune des activités prévues pour les atteindre: dossier psychologique, grille d'observation, feuille d'auto-évaluation et grille d'évaluation des étudiants en activités de co-animation et en classe. Des rencontres individuelles avec chacun des professeurs ont permis de vérifier les attentes et les besoins de ceux-ci par rapport au projet.

Montant total de la subvention autorisée pour l'année 1980-81: 30 300 $

Polyvalente St-Paul, juin 1981

RAPPORT FINAL

1. Titre du projet: Rééducation des élèves en difficulté d'adaptation

2. Commission scolaire: Régionale Pascal-Taché

   Ecole: Polyvalente St-Paul, Cté Montmagny

3. Membres de l'équipe de recherche et d'intervention:

Nom	Profession et formation	Responsabilité dans le projet
Jean-Eudes Beaulieu	Coordonnateur de l'adaptation scolaire	Responsable du projet et superviseur de la psycho-éducatrice, de l'éducatrice ainsi que des membres de l'équipe de recherche.
Marcel Rodrigue	Principal adjoint	Responsable de l'organisation physique et matérielle nécessaire à la réalisation du projet Responsable de l'équipe des professeurs du secteur " Adaptation scolaire".
Raymonde Auger (aout 79 à janv.81) Lorraine Lévesque (janvier à juin 81)	Psycho-Educatrice Educatrice spécialisée	Responsable de la réalisation des deux principaux objectifs du projet: dépistage et identification, réalisation de programmes de rééducation.
Roch Roy	Enseignant Chef de groupe des enseignants du secteur " Adaptation scolaire "	Participation à la planification et à l'évaluation des interventions comme représentant des professeurs.
Josée Labelle	Chercheur-psychologue	Supervision des principaux aspects de la dimension scientifique du projet.

Denis Lavoie Thérèse Martin Germain Mercier Réjane Boucher	Enseignants	Participation au dépistage, à l'identification et à la réalisation de programmes de rééducation. Responsables de l'enseignement des différentes matières académiques et des activités pédagogiques.

4. Plan de la recherche:

4.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet

A) Spécification des difficultés des élèves concernés par ce projet:

Identification des troubles majeurs et associés de la population cible:

- troubles graves d'apprentissage;
- déficiences mentales légères;
- déficience mentale moyenne;
- mésadaptations socio-affectives.

Moyens utilisés pour l'identification des troubles:

a) Évaluation pédagogique:

- examen des résultats académiques obtenus à l'élémentaire;
- consultation des professeurs de l'élémentaire pour déterminer le niveau réel des acquis académiques;
- test normatif d'acquisitions scolaires du Ministère de l'Education;
- test du niveau d'atteinte des objectifs en fonction de chaque matière de base.

b) Évaluation psychologique:

- du quotient et du fonctionnement intellectuel au moyen de tests tels le Barbeau-Pinard, le WISC et la matrice de Raven;
- de la dynamique de la personnalité au moyen de tests le Bender-Gestalt et le MAC (maison-arbre-chemin);
- du comportement lors de la consultation des professeurs de l'élémentaire.

c) *Évaluation de la condition physique à l'aide du dossier personnel de l'étudiant à l'élémentaire.*

Si l'étudiant a acquis un trop grand retard au plan académique et/ou si son fonctionnement intellectuel est inférieur à la moyenne et/ou s'il y a un mauvais fonctionnement de la dynamique de la personnalité se manifestant ou non au niveau du comportement, il est dirigé habituellement vers le cours secondaire pratique. Des problèmes d'ordre physique sont souvent liés à l'une ou l'autre de ces difficultés. En raison de la variété et de la complexité des difficultés rencontrées, il apparaît important d'apporter aux professeurs, intervenant principalement sur les troubles d'apprentissage, l'aide d'un professionnel capable de prendre en charge, avec eux, les problèmes d'adaptation et d'intégration de l'étudiant au groupe.
Année de la dernière évaluation: 1981.

B) *Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment:*

Troubles graves d'apprentissage	:	26
Déficiences mentales légères:		2
Déficience mentale moyenne:		1
Mésadaptation socio-affective:		2

C) *Groupe-âge et sexe:*

Age moyen (ans;mois)	*Sexe*	*Niveau*	*Nombre*
13;10	M	C.S.P. I	9
15;3	M	C.S.P. II	6
16;1	M	C.S.P. III	9
18;5	M	C.S.P. IV	1
13;9	F	C.S.P. I	1
14;5	F	C.S.P. II	2
16;8	F	C.S.P. III	1
17;6	F	C.S.P. IV	2

C.S.P. : " *Cours secondaire pratique* "

D) *Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du secteur régulier:*

- *classes spéciales dans l'école régulière avec participation aux activités générales de l'école;*

- *niveau V du système en cascade proposé par le rapport COPEX*

E) *Organisation physique et humaine de l'école:*

Organisation physique: *Les principaux services se répartissent de la façon suivante: (voir annexe I)*

a) *Rez-de-chaussée:*

- *cuisine;*
- *cafétéria;*
- *scène et agora (lieu de rassemblement);*
- *vie étudiante (2 locaux);*
- *vestiaire;*
- *atelier général;*
- *administration (14 locaux);*
- *magasin scolaire;*
- *huit (8) locaux de classe;*
- *douze (12) locaux d'éducation physique;*
- *un local d'activités rééducatives.*

Le local d'atelier général est utilisé par les garçons du cours secondaire pratique. Il comprend l'ensemble des outils et du matériel nécessaires à des travaux de menuiserie par exemple.

Le local d'activité rééducative peut contenir environ dix (10) personnes. Chaque étudiant peut avoir une place fixe sur sa table pour la durée de l'activité. Deux étagères servent à ranger le matériel propre à l'activité. Un rideau sépare cet espace d'une surface de rangement du mobilier scolaire.

b) *A l'Etage:*

- *huit (8) locaux pour la bibliothèque;*
- *un (1) local de sciences familiales;*
- *un (1) local de géographie;*
- *dix (10) salles de classe;*
- *un (1) local d'arts plastiques;*
- *un (1) local de physique;*
- *un (1) local de chimie;*
- *un (1) local de pastorale;*
- *quatre (4) locaux pour les professeurs;*
- *un (1) local de musique;*
- *sept (7) locaux pour l'audio-visuel.*

Le local des sciences familiales comprend un " mini-foyer " utilisé par les filles du cours secondaire pratique. Ce local comprend tous les détails et les éléments principaux de mobilier que l'on retrouve habituellement dans une cuisine, une chambre à coucher, etc...

Organisation humaine:

Nombre d'élèves dans l'école : 429

Composition du personnel:

a) un principal dont les tâches sont les suivantes:

- administration;
- comités;
- responsable des niveaux III-IV.

b) un principal adjoint dont les tâches sont les suivantes:

- vie étudiante;
- informatique;
- adaptation scolaire et classes d'appoint;
- responsable des niveaux I et II.

c) quatorze (14) professeurs sous la responsabilité du principal et quatorze (14) sous celle du principal adjoint.

d) le personnel professionnel non enseignant se compose:

- d'un psychologue (1jr/2sem);
- d'un conseiller d'orientation (3 jrs/sem);
- d'un aumônier (3 jrs/sem);
- d'une infirmière (2 jrs 1/2sem);
- d'un enseignant-animateur du milieu (2 jrs/sem).

e) trois (3) secrétaires, un (1) responsable du matériel, un (1) responsable de la bibliothèque, deux (2) cuisinières et un (1) responsable de l'entretien général forment le personnel de soutien.

f) Identification des intervenants, spécification des rôles, fréquence de leurs interventions et description des liens fonctionnels.

Identification

Intervenants	Rôle	Fréquence des interventions
Psycho-éducatrice (août 79 à janv.81)	Evaluation et diagnostic des étudiants	8 heures/sem.
Educatrice spécialisée (janv. à juin 81)	préparation et animation de programmes de rééducation et d'activités pédagogiques avec les professeurs	9 heures/sem.
	rencontres avec les parents, les professeurs et la direction	7 heures/sem.

Intervenants	Rôle	Fréquence des interventions
Psycho-éducatrice (août 79 à janv. 81) Educatrice spécialisée (janv. à juin 81)	planification et évaluation du projet	8.5 heures/sem.
Enseignants (5)	participation à des rencontres d'information et de formation sur les modes d'observation et d'intervention auprès des élèves en difficulté	sur demande lors des journées de planification
Enseignants (2)	préparation et co-animation d'activités pédagogiques en collaboration avec l'éducatrice spécialisée	1 heure/sem. chacun
Conseiller d'orientation	évaluation pédagogique et suggestions pour des modifications d'orientation	sur demande
Psychologue	évaluation en groupe du niveau intellectuel et au besoin évaluation individuelle des composantes affectives	1 jr/ 2 sem.
Infirmière	évaluation de la condition physique	sur demande

Période de sensibilisation de l'éducatrice spécialisée

Une lecture des dossiers des étudiants s'imposait pour que l'éducatrice prenne connaissance du diagnostic posé pour chacun et pour qu'elle puisse poursuivre les interventions mises en place. Chaque professeur du C.S.P. a été rencontré pour faire connaissance et vérifier leurs attentes face au projet pilote. La participation, avec la psycho-éducatrice, à une activité " modèles à coller " a permis à l'éducatrice de connaître les étudiants touchés par cette activité et de se familiariser avec la structure mise en place pour aider chacun à atteindre ses objectifs. Les règlements et le fonctionnement de la polyvalente ont aussi été abordés lors de cette sensibilisation.

Description des liens fonctionnels

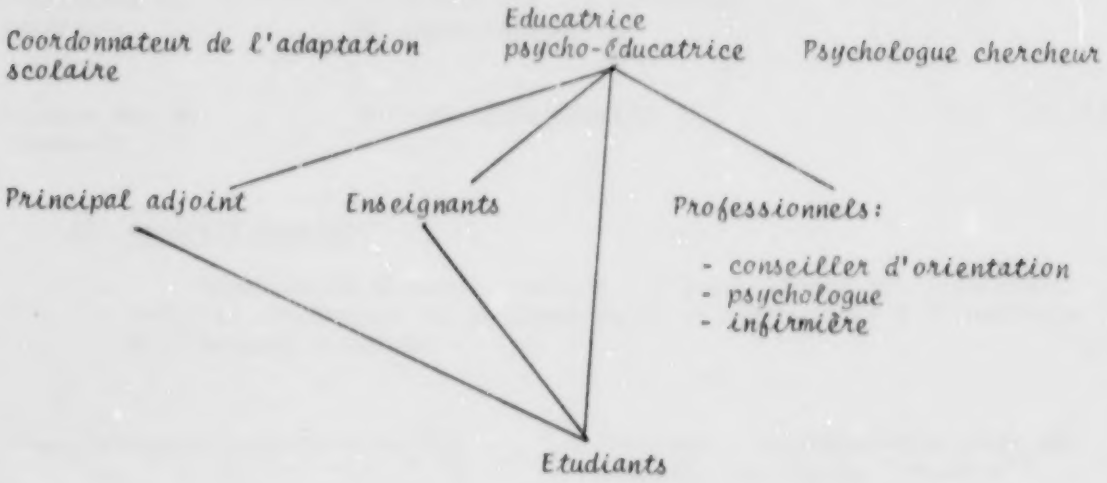

Ce graphique illustre le modèle d'intervention préconisé visant à impliquer le plus de ressources possibles. La psycho-éducatrice ou l'éducatrice puise son aide auprès de la ou des personnes concernées, si nécessaire, pour intervenir auprès de l'étudiant. La psycho-éducatrice étant à la base de l'intervention proposée par l'équipe de recherche, elle peut intervenir auprès des enseignants et professionnels de l'école qui ensemble décideront des gestes adéquats à poser pour répondre aux besoins de l'étudiant. Le tableau suivant explique le détail des modalités de rencontres des différents intervenants.

Détail des modalités de rencontres

Personnes touchées	Fréquence des rencontres	Objectifs visés
Educatrice ou psycho-éducatrice et psychologue chercheur	1 jour/sem.	1.1 et 2.1
Educatrice et responsable du projet	1 demi-journée/ mois	2.1
Equipe de recherche	1 demi-journée après chaque étape soit quatre (4) fois durant l'année	Concertation et coordination
Educatrice et professionnels	au besoin, de façon informelle	1.1
Educatrice et enseignants	au besoin, de façon informelle lors des journées de planification	1.2 2.1 2.2

Personnes touchées	Fréquence des rencontres	Objectifs visés
Educatrice et Etudiants	1 période/sem. et au besoin de façon informelle	1.1 , 1.2 2.1 , 2.2
Enseignants et Etudiants	Voir assiette-horaire	1.1, 1.2, 2.1, 2.2

g) asslette horaire:

Répartition du temps consacré à l'enseignement des différentes matières académiques et du temps passé en rééducation à l'intérieur de l'horaire scolaire:

1
2
3
4
5
6

1. Programmes de rééducation pour les garçons - Activités " modèles à coller " - 3.34% de l'horaire scolaire avec en plus une période sur l'heure du dîner ;
2. Education physique - 6.67% de l'horaire scolaire;
3. Religion et information scolaire et professionnelle - 10% de l'horaire scolaire;
4. Français - 16.66% de l'horaire scolaire;
5. Mathématiques - 16.66% de l'horaire scolaire;
6. Atelier du manipulation, arts plastiques et sciences de la nature - 46.67% de l'horaire scolaire.

h) facteurs géographiques

- Type de région: rurale;
- Territoire desservi par l'École dans la commission scolaire comprend neuf (9) paroisses : St-Paul (2) * St-Philémon (4), Ste-Euphémie (3), Notre-Dame du Rosaire (4), Ste-Appoline (7), Ste-Lucie (2), St-Juste(2), St-Fabien (5), Lac Frontière (1) et Daaquam (1).

* Le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'étudiants touchés par le projet dans chacune des paroisses.

- Provenance de la population cible: le milieu est composé en majeure partie de travailleurs du bois et d'assistés sociaux et où les études sont très peu valorisées.

j) Problématique de la Commission scolaire

1. Au niveau de la commission régionale:

1.1 Les autorités de notre commission régionale ont toujours été soucieuses d'offrir des services éducatifs de qualité à toute la population scolaire qu'elles desservent.

1.2 La direction de nos écoles secondaires a sans cesse déploré l'absence d'un service spécialisé de rééducation du comportement pour les élèves en difficulté mineure et majeure d'adaptation.

1.3 Les enseignants de l'adaptation scolaire demeurent convaincus que l'école doit tout mettre en oeuvre pour venir en aide à ces élèves.

1.4 Tous les intervenants auprès de cette clientèle d'élèves dans notre commission et ce, à l'instar des membres du C.O.P.E.X. et des fonctionnaires du M.E.Q., ont constaté un manque de souplesse dans les règles régissant l'affectation des enseignants et un manque de diversité dans le personnel affecté à la rééducation de ces adolescents en difficulté d'adaptation.

2. Au niveau de l'École polyvalente St-Paul :

2.1 Nous vivons dans un milieu composé en bonne partie d'assistés sociaux et de travailleurs forestiers, peu scolarisés et, nécessairement les études y sont peu valorisées. Dans cette optique, l'école a une mission d'éducation sociale évidente.

2.2 Les professionnels de la consultation personnelle ne sont pas, actuellement, assez nombreux pour recevoir adéquatement l'étudiant en difficulté.

conseiller d'orientation:	3 jrs/sem.
travailleur social :	aucun
psychologue:	1 jr/2sem.

Des efforts très localisés sont faits par la direction et les professeurs, mais d'une façon trop ponctuelle pour qu'on puisse conclure à une certaine efficacité.

4.2 Les objectifs de la recherche:

1. Dépister et identifier les troubles du comportement socio-affectif des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage:

1.1 Pour la psycho-éducatrice et l'éducatrice, il s'agit de déterminer le niveau d'évolution du jeune et le comportement méritant d'être soumis à l'intervention rééducative.

1.1.1. Déterminer et élaborer les instruments permettant d'évaluer le jeune aux plans social, scolaire, médical et psychologique et au plan du comportement;

1.1.2. Recueillir les données concernant ces différents aspects par rapport à différents moments (pour chaque matière, pour des activités structurées et non structurées) et par rapport à différents invervenants (professeurs-professionnels-parents-pairs);

1.1.3. Faire une synthèse des informations concernant chacun de ces aspects en émettant des hypothèses explicatives;

1.1.4. Confronter les différents aspects entre eux et établir des priorités quant aux interventions à effectuer.

1.2 Pour les professeurs, il s'agit d'établir un consensus sur le comportement qui nécessite une intervention particulière de type rééducatif plutôt que pédagogique;

1.2.1. Recueillir les informations pertinentes en observant le comportement des étudiants en classe à différents moments;

1.2.1. Définir, à partir de ces informations, le problème de l'étudiant en termes de comportements mesurables et observables avec l'aide de la psycho-éducatrice et de l'éducatrice;

1.2.3. Confronter ses observations et définitions à celles proposées par les autres professeurs.

1.3 Pour certains parents, il s'agit de recueillir des exemples de situations durant lesquelles se manifestent certains comportements et de transmettre ces informations aux intervenants de l'école pour aider ceux-ci dans leurs interventions.

2. Réaliser et/ou assister les enseignants et les parents dans la réalisation de programmes de rééducation ou de réadaptation des élèves en difficulté par un traitement individuel ou collectif:

2.1 Pour la psycho-éducatrice et l'éducatrice; il s'agit de mettre sur pied et évaluer l'impact d'une activité rééducative répondant aux difficultés identifiées chez les étudiants:

2.1.1. Susciter chez les professeurs, les parents et les étudiants un intérêt pour les activités rééducatives dans l'école dans un cadre différent ou non de celui qu'ils connaissent;

2.1.2. Spécifier les différentes composantes de la structure de l'activité rééducative;

2.1.3. Mettre en application l'activité en respectant la structure d'ensemble;

2.1.4. Déterminer et élaborer les instruments d'évaluation des progrès du jeune;

2.1.5. Sensibiliser et entraîner les étudiants à l'utilisation des instruments d'évaluation;

2.1.6. Déterminer les progrès du jeune en fonction des objectifs de l'activité à l'aide de ces instruments.

2.2 Pour les professeurs, il s'agit d'établir un consensus sur l'intervention à mettre en place en fonction du comportement à travailler et d'évaluer l'impact de cette intervention suite à sa mise en application:

2.2.1. Inventorier les modes d'intervention déjà utilisés et de nouveaux modes d'intervention réalistes pour répondre aux difficultés de l'élève;

2.2.2. Choisir parmi ceux-ci celui qui facilite le plus la réalisation du but, qui tient compte de chacune de ses techniques en tant qu'enseignant et qui détermine les progrès susceptibles de se réaliser dans des délais réalistes;

2.2.3. Mettre en application de façon systématique le mode

d'intervention choisi en respectant les principes;

2.2.4. Déterminer les progrès réalisés au cours de l'intervention en fonction des progrès possibles.

2.3 Pour certains parents, il s'agit de choisir un mode d'intervention adéquat tenant compte de leurs capacités, d'appliquer ce mode d'intervention et d'identifier les progrès de leur enfant à la maison.

4.3 Hypothèses posées: nil

4.4 Elaboration du modèle d'intervention:

1) Explication de la problématique particulière de la population cible en relation avec l'intervention:

Pour participer ou s'intéresser à une activité académique ou rééducative, le jeune doit tenir compte de trois composantes: le temps, l'espace et les consignes. Les jeunes qui sont la cible de nos interventions ont beaucoup de difficultés à commencer une activité à temps même s'ils parviennent à finir à temps: les retards et l'oubli de matériel sont fréquents. Ils peuvent produire toute une activité mais doivent s'interrompre assez souvent ce qui fait qu'ils portent moins attention à la qualité du travail. L'organisation de leur temps constituera un des objectifs de l'intervention.

Bien qu'ayant chacun un espace délimité pour travailler, ils ont de la difficulté à le garder à l'ordre même s'ils travaillent assez proprement. Peu capable d'attendre une explication, ils ne lèvent pas toujours la main pour demander quelque chose. Ils restent à leur place mais oublient qu'ils ne respectent pas l'atmosphère de travail lorsqu'ils parlent fort sans attendre leur tour. La structuration de l'espace sera le deuxième objectif visé par l'intervention.

Ces jeunes sont souvent incapables de suivre la technique demandée et de prendre les moyens pour la réaliser. Ils ont besoin du support de l'adulte à un degré plus ou moins grand suivant l'étudiant. Ils sont capables de demander et d'accepter de l'aide. Il faut habituellement diminuer le nombre de consignes et vérifier très souvent comment cette consigne a été suivie. Alors l'intervenant peut dire si les consignes sont respectées ou non, et constater que ces étudiants ont une capacité de choix très restreinte qui sera à développer tout au long de l'intervention. Les principales difficultés rencontrées par les jeunes concernent donc l'organisation du temps et de l'espace, le respect des consignes de l'activité et la capacité de choix avec ou sans le support de l'intervenant. De plus, les enfants évalués

comme ayant des troubles d'apprentissage présentent individuellement des problèmes différents allant du retard dans la maturation jusqu'aux difficultés sur le plan de l'apprentissage du français ou des mathématiques. Cependant, ils ne présentent habituellement pas de déviation intellectuelle ou socio-affective.

Les déficients mentaux légers ou moyens ont des retards sur le plan des phases de développement intellectuel, ils ont de la difficulté voire une impossibilité à accéder aux stades terminaux de ce développement. Leurs stratégies reposent sur le concret et l'éducateur doit faire référence à des données tangibles.

Les mésadaptés socio-affectifs réagissent, par des comportements marginaux et déviants, à des stimuli externes. Ils peuvent avoir des lacunes au niveau de l'attention et de la concentration et même être hyperactifs. Pour nous, les étudiants inhibés ou passifs dans un groupe doivent être considérés mésadaptés socio-affectifs et constituent également notre clientèle-cible. Plutôt qu'une perspective groupale, où uniquement l'individu hyperactif nécessite une intervention, nous avons une perspective plus individuelle où l'étudiant qui ne dérange pas le groupe peut aussi susciter une intervention. Cette dernière perspective n'est pas nécessairement partagée par les enseignants, en ce sens que pour eux c'est d'abord l'étudiant, hyperactif qui est touché par leurs interventions.

2) <u>Les objectifs de l'intervention</u>:

Les étudiants seront capables au niveau de l'organisation du temps de:

- commencer à temps;
- finir à temps;
- produire toute l'activité;
- porter attention à la qualité de son travail;
- travailler sans interruption;
- attendre une explication.

Les étudiants seront capables au niveau de l'organisation de l'espace de :

- garder leur coin de travail à l'ordre;
- travailler proprement;
- rester à la place demandée;
- lever la main pour demander quelque chose.

Les étudiants seront capables au niveau des consignes de:

- respecter les consignes;
- respecter le matériel;
- respecter l'atmosphère de travail;

Les étudiants seront capables au niveau de la relation à l'adulte de:

- demander de l'aide;
- d'accepter de l'aide;
- rechercher la présence de l'adulte pour de l'aide.

Les étudiants seront capables au niveau de la capacité de choix de:

- suivre la technique demandée;
- prévoir et anticiper un but;
- prendre les moyens pour y arriver;
- choisir le matériel convenant à la technique demandée.

3. La description du type d'intervention adopté:

Plan rééducatif:

A) Rencontres individuelles avec chaque étudiant (objectif 1.1):

Au début de l'année, la psycho-éducatrice rencontre l'étudiant durant environ vingt minutes à son bureau. Elle le sensibilise à son rôle comme professionnel dans l'école et recueille les informations sur le milieu familial (père-mère-fratrie), les activités auxquelles participe le jeune à l'école et à la maison, ses relations avec les pairs et les adultes, comment il envisage son avenir, etc...

Pour compléter ces informations, elle consulte l'infirmière pour l'aspect médical, le psychologue pour le fonctionnement intellectuel et la dynamique de la personnalité et les professeurs pour le rendement académique et le comportement en classe. Elle peut si nécessaire revoir le classement à l'élémentaire et aller observer le jeune dans différentes activités (structurées et non structurées). Cette démarche a été reprise par l'éducatrice spécialisée, lorsqu'elle n'avait pas été faite pour certains étudiants.

B) Présentation par la psycho-éducatrice et l'éducatrice d'une activité " modèles à coller ". (objectif 2.1)

Sept (7) garçons sont inscrits à l'activité . L'âge moyen est de 14 ans 11 mois (avec un écart-type de 9 mois). La répartition des sujets en fonction du niveau académique et de la difficulté présentée se retrouve au tableau 11. Pour l'activité, les étudiants forment un groupe de sept sélectionnés à partir de l'expérience de

l'année dernière. Un étudiant de secondaire 1 régulier s'est ajouté au groupe déjà formé pour travailler sa motivation en février 1981. Deux étudiants du C.S.P.111 ont laissé l'activité en janvier 1981, l'un parce qu'il devait manquer un cours d'atelier auquel il tenait beaucoup et l'autre parce que son adaptation en classe s'était grandement améliorée.

Tableau 11 Répartition des sujets en fonction du niveau académique et de la difficulté présentée dans l'activité " modèles à coller ".

Niveau académique	N	Difficulté présentée	N
1 régulier	1	T.G.A.	5
11	4	D.M.L.	1
111	1	M.S.A.	1

T.G.A. (troubles graves d'apprentissage), DML (déficience mentale légère), M.S.A. (mésadaptation socio-affective).

Il y aura une activité " modèles à coller " par semaine, coincidant avec une activité de manipulation à l'horaire scolaire de l'étudiant. A cette période pourra s'ajouter une période sur l'heure du dîner. En plus des 50 minutes prises à l'horaire scolaire, il y aurait 40 minutes prises sur le temps personnel de l'étudiant, pour un total possible de 110 minutes. Un tel arrangement permettrait un meilleur investissement au niveau de la tâche de la part des étudiants. Chaque activité se divise en trois temps:

a) la mise en train avec explication du contenu à venir pendant l'activité;

b) le déroulement soit le contenu proprement dit;

c) la fin de l'activité avec l'arrêt du travail, le rangement du matériel et le ménage, le retour sur l'activité avec fiche d'auto-évaluation.

La durée de chacun de ces temps varie suivant la durée totale de l'activité mais en consacrant toujours la moitié du temps total au déroulement et en répartissant le reste du temps également entre la mise en train et la fin.

Le local utilisé est petit mais suffisant pour contenir sept (7) personnes. Chaque étudiant a une place fixe et ce pour toute la durée de

l'activité. Cette disposition vise à minimiser les interactions et à assurer à chacun suffisamment de place pour travailler à son aise. Un grand carton est installé à chaque place pour limiter de façon plus directe l'espace de chacun et délimiter l'aire de travail. Ce carton permet ainsi de prévenir les pertes inutiles de pièces ce qui peut désorganiser le travail. Dans la pièce, deux étagères servent à ranger les modèles de chaque garçon et le matériel nécessaire. Les panneaux de consignes et procédures sont placés à la vue pour que chacun puisse bien les voir.

A cause d'un manque de locaux disponibles, un local de rangement est utilisé. Dans cette pièce, il y a trois rangées de bureaux empilés les uns sur les autres. Cette contrainte nécessite une intervention préventive dès le départ.

Les étudiants les plus susceptibles de déranger ou encore de se laisser distraire par les autres travaillent sur des tables isolées. Les étudiants ayant besoin du même type d'aide au niveau de la réalisation du travail sont placés l'un en face de l'autre. A une même table on retrouve un étudiant ayant besoin d'aide et un autre pouvant lui en fournir.

Le principal but à atteindre est d'arriver à assembler le modèle. Le contenu de chacune des activités est directement relié au modèle choisi et fonction du plan inséré dans celui-ci. Deux types de modèles ont été utilisés:

a) modèles à assembler sans colle servant à se familiariser avec la lecture de plan, avec les défis;

b) modèles entièrement à coller pour ceux qui terminent avant les autres.

Chacun des jeunes a une responsabilité correspondant à son niveau d'évolution. En février, ceux qui avaient amélioré leur modèle de voiture en premier ont pu choisir un modèle de camion en premier. Tous les garçons ont donc commencé un modèle nouveau, en l'occurence un modèle de camion.

Avant le début de l'activité, une rencontre a lieu avec chaque étudiant pour voir s'il accepte de participer à l'activité (en septembre) et pour déterminer les acquisitions à poursuivre et les objectifs nouveaux (en février). Les jeunes peuvent alors s'engager ou non à vivre une démarche personnelle. Avec les professeurs touchés, il a fallu convenir du temps le plus propice à l'activité et perturbant le moins possible le cheminement du jeune. L'équipe des professeurs est invitée à prendre connaissance de la démarche envisagée pour chaque étudiant, de la structure d'ensemble de l'activité et à participer à l'activité. Suite à chacune des activités , un mémo sur chacun des garçons est envoyé au titulaire et aux professeurs concernés. Ce mémo permet de leur donner de l'information sur le déroulement de l'activité au plan du comportement. Ils peuvent donner du feed-back sur la

réalisation des défis en classe. Les étudiants sont prévenus de l'échange qui se fait entre l'éducatrice et les professeurs. La direction a été informée des périodes choisies, du matériel choisi et de son coût, du local choisi et de l'organisation de l'activité. La sensibilisation au début de chaque activité permet à chaque étudiant de se mettre en relation avec le contenu proposé et de reviser ce qui est fait ou ce qui reste à faire pour compléter la production, à l'aide de la feuille de route.

Une forme de reconnaissance est prévue fin janvier et fin juin: il s'agit de faire tirer un modèle à coller. Le respect de critères spécifiques donne droit à une ou plusieurs chances de gagner selon le cas. Ces critères touchent autant la présence à l'activité que les règles de fabrication des modèles. Les modèles seront également présentés lors d'une exposition ayant lieu à la mi-mai.

Activités réalisées par l'éducatrice en collaboration avec certains professeurs du C.S.P. (objectifs 1.1, 1.2, 2.1, 2.2)

A) Activité " modèles à coller " avec Réjane Boucher

Le but de cette activité est de développer chez l'étudiant des habiletés motrices en utilisant un matériel et une démarche spécifiques: perception et discrimination visuelle, préhension, dextérité digitale, dextérité manuelle, précision et contrôle du geste, indépendance des mains et perception oculo-manuelle. La structure de l'activité a été préparée par l'enseignante en collaboration avec l'éducatrice.

Quinze (15) garçons, formant un seul groupe, font partie de l'activité. L'âge moyen est de 14 ans 6 mois (avec un écart-type de 4 mois). La répartition des sujets en fonction du niveau académique et de la difficulté présentée se retrouve au tableau 111.

Tableau 111 Répartition des sujets en fonction du niveau académique et de la difficulté présentée dans l'activité de co-animation " modèles à coller ".

Niveau académique	N	Difficulté présentée	N
1	9	TGA	14
11	6	DML	1

TGA (troubles graves d'apprentissage) , DML (déficience mentale légère)

Le contenu de chacune des activités est directement relié au modèle choisi et fonction du plan inséré dans celui-ci.

Il y aura une co-animation de cette activité une fois par semaine coincidant avec une activité de manipulation à l'horaire de l'étudiant soit 50 minutes. Chaque activité se divise en trois temps:

a) la mise en train consiste principalement à ouvrir la boîte, sortir son plan de travail, refermer la boîte, étudier la description du plan, regarder les pièces, poser des questions s'il y a lieu et commencer l'étape;

b) le déroulement soit le contenu proprement dit (la moitié du temps total);

c) la fin de l'activité avec l'arrêt du travail, le rangement du matériel et le ménage.

Le local utilisé est un local de classe habituel. Chaque étudiant travaille à sa place habituelle. Pour avoir accès au matériel, il doit faire appel à l'un des deux intervenants. La principale responsabilité de chacun est le respect des consignes et procédures.

Avant le début de l'activité, une rencontre a lieu avec le groupe d'étudiants pour susciter l'intérêt face aux " modèles à coller " ce qui est facilité par le fait qu'il s'agit d'un objet concret à réaliser. Avec le professeur concerné, un plan de travail a été élaboré pour l'activité en déterminant les principales composantes. La direction est informé de la période choisie, du matériel choisi et de son coût et de l'organisation de l'activité. La sensibilisation, au début de chaque activité permet à chaque étudiant de se mettre en relation avec le contenu proposé.

Après chaque activité, les deux animatrices évaluent chaque étudiant selon les acquisitions prévues à la fois au plan du comportement et au plan des habiletés manuelles. Douze (12) critères font partie de la grille d'évaluation que l'on peut retrouver en annexe 5. On y retrouve également la liste des codes et procédures qui guident l'étudiant dans sa participation à l'activité. A chaque mois, les deux animatrices doivent examiner si les objectifs ont été atteints, si les exigences ont été respectées et quels sont dans l'avenir les changements à apporter.

Une forme de reconnaissance est prévue à la fin de l'année. Il s'agit d'une exposition des modèles à l'aide de maquettes fabriquées dans le cadre du même cours par les étudiants. Cette exposition implique également tous les enseignants et les étudiants du C.S.P.

L'enseignante met l'accent dans ses interventions sur l'apprentissage de techniques nouvelles. Pour l'éducatrice, cette activité est un prétexte pour observer les comportements et les interventions et pour les réévaluer de façon immédiate. Elle sert de support autant à l'étudiant qu'à l'enseignante.

B) Activité en mathématiques avec Thérèse Martin

Les objectifs de cette activité sont de faciliter la compréhension du contenu, d'atteindre un calcul rapide, d'apprendre les tables de multiplication et de favoriser l'esprit d'équipe. La structure de l'activité a été préparée par l'enseignante en collaboration avec l'éducatrice. Le médium utilisé est un jeu mathématique appelé " auto-correct-art " * Référer page suivante le paragraphe.

Quinze (15) garçons et trois (3) filles formant un seul groupe font partie de l'activité pour un total de dix-huit (18) étudiants. L'âge moyen est de 14 ans 6 mois (avec un écart-type de 4 mois) pour les garçons et de 14 ans 3 mois (avec un écart-type de 6 mois) pour les filles. La répartition des étudiants en fonction du niveau académique et de la difficulté présentée se trouve au tableau IV.

Tableau IV Répartition des sujets en fonction du niveau académique et de la difficulté présentée dans l'activité de co-animation " Mathématiques ".

Niveau académique	N	Difficultée présentée	N
I	10	TGA	17
II	8	DML	1

* Ce programme s'adresse à celui qui désire se perfectionner dans l'apprentissage des quatre opérations mathématiques. C'est un ensemble gradué selon les difficultés des mathématiques et se veut un instrument d'apprentissage individualisé. La clé de la réussite est le fait que l'apprenant est placé en situation de succès, dès le début, par des exercices très faciles. La valorisation par le succès amène une motivation qui facilite la poursuite de l'apprentissage.

Chaque étudiant doit prendre soin du matériel utilisé, le replacer lorsqu'il a terminé, suivre l'usage conseillé et garder les jeux propres. Il doit arriver à l'heure, parler à voix basse pour les jeux d'équipe et lever la main pour avoir des explications. De plus, rester assis à sa place, travailler durant toute l'activité et respecter les règles du jeu sont des exigences nécessaires pour maintenir une atmosphère de travail adéquate et pour stimuler l'intérêt.

Il y aura une co-animation de cette activité une fois par semaine coincidant avec une activité de mathématiques à l'horaire scolaire de l'étudiant soit 50 minutes. Le local utilisé est un local de classe habituel. La direction est informée de la période choisie, du matériel choisi et de son coût et de l'organisation de l'activité. Après chaque activité, une évaluation et une synthèse sont faites à partir de trois questions:

- Est-ce que les objectifs ont été atteints ?
- Est-ce que les exigences ont été respectées ? Si non, pourquoi ?
- Perspectives d'avenir ? Choses à modifier ?

Le rôle des intervenants consiste à soutenir les efforts, encourager l'étudiant dans son cheminement, expliquer le travail et l'aider à respecter les consignes. Bien sûr, l'enseignante se préoccupe davantage des apprentissages à réaliser alors que l'éducatrice se permet d'observer les comportements et d'apporter un support aux étudiants.

Plan social

A) Participation de l'éducatrice aux activités générales et spécifiques du cours secondaire pratique (objectifs 1.1, 1.2, 2.1 et 2.2)

En plus de l'activité " modèles à coller " et de la co-animation d'activités rééducatrices, l'éducatrice a participé à des activités récréatives (voyage au Colisée, par exemple) et aux ateliers féminins. Comme les filles n'étaient pratiquement pas touchées par le projet, l'éducatrice leur a proposé de nouvelles techniques d'artisanat et leur en a fait la démonstration . (fleurs en soie et transfert d'images). Deux ou trois fois la semaine donc l'éducatrice se joint au professeur pour l'animation de ces périodes.

L'activité " Fleurs en papier de soie " a comme objectif d'impliquer les filles du C.S.P. dans les décorations du carnaval étudiant. Les fleurs fabriquées ont servi à décorer l'agora lors du couronnement. Les étudiantes sont libres pour le choix des couleurs et de la forme ce qui les incite à une implication personnelle et autonome et à plus de confiance en soi, étant donné que les objets sont personnalisés. La motricité fine est aussi utilisée

puisqu'il s'agit de découper, d'assembler et d'attacher. Les consignes et procédures sont expliquées au début et les tâches se divisent au fur et à mesure. Le climat en est un de détente et de camaraderie.

L'activité " transfert d'images " vise sensiblement les mêmes objectifs mais implique les filles dans l'exposition des étudiants du C.S.P. qui a lieu à la mi-mai. Les objets réalisés pourront être vendus et une sortie de groupe est prévue. Les objectifs spécifiques de cette sortie sont les suivants: administrer un budget, acheter selon ses goûts et ses besoins vérifier la qualité d'une marchandise, développer la débrouillardise, faire connaître un milieu nouveau, lire et choisir un menu équilibré, visiter des boutiques artisanales, situer les valeurs, développer le goût de faire des choses manuelles, découvrir ce qui existe sur le marché artisanal et éveiller à des techniques connues ou moins connues. Ces objectifs ne pourront cependant être tous atteints étant donné des coupures de budget. La répartition des filles en fonction du niveau académique et de la difficulté présentée se retrouve au tableau V.

Tablcau V Répartition des filles en fonction du niveau académique et de la difficulté présentée.

Niveau académique	N	Difficulté présentée	N
I	1	TGA	5
II	2		
III	I		
IV	1		

T.G.A. (Troubles graves d'apprentissage)

B) Rencontres avec les parents à l'école, à la maison ou lors d'une conversation téléphonique (objectifs 1.3 et 2.3)

Ces rencontres ont lieu en fonction des difficultés rencontrées par chacun des étudiants. La psycho-éducatrice et/ou l'éducatrice donne d'abord de l'information générale sur le fonctionnement de l'école et les exigences de l'école face aux étudiants. Elle explique son rôle à l'intérieur de l'école et les autres ressources disponibles. Elle communique aux parents les informations concernant le comportement de l'étudiant à l'école et vérifie s'il est le même à la maison. Elle explique les interventions mises de l'avant à l'école et peut leur suggérer des façons de faire à la maison. L'accent est mis surtout sur le renforcement des comportements adéquats de l'étudiant et l'importance du feedback pour améliorer les interventions.

C) Rencontre de la psycho éducatrice ou de l'éducatrice et du responsable du projet (objectif 2.1)

A chaque mois, une rencontre a lieu pour évaluer les activités réali-

sées pour le mois qui se termine et pour prévoir les activités pour celui qui commence. La psycho-éducatrice et l'éducatrice peuvent ainsi vérifier la pertinence de ces interventions et l'impact de celles-ci. Les rapports pour ces rencontres sont transmis à chacun des membres de l'équipe de recherche.

D) Rencontres de l'équipe de recherche

Ces rencontres regroupent, à chaque étape du calendrier scolaire, le responsable du projet, la psycho-éducatrice, le chercheur, le principal-adjoint et un représentant de l'équipe de professeurs. On y évalue la démarche du projet et on détermine le support que chacun doit y apporter. Les procès-verbaux assurent le suivi.

E) Rencontres avec les professeurs (objectifs 1.2 et 2.2)

Chaque professeur est rencontré individuellement une fois par mois par l'éducatrice. L'éducatrice prépare habituellement trois questions ou plus qui servent à orienter le dialogue. Ces questions veulent cerner les besoins et les attentes des professeurs par rapport au contenu et aux modalités de réalisation du projet. Une synthèse de ces rencontres est faite à chaque fois. Ces rencontres remplacent les rencontres bimensuelles qui ont eu lieu de septembre à décembre 1980. Cette réorientation fait suite à une baisse de motivation et de satisfaction des enseignants par rapport à ces rencontres bimensuelles. La formule de ces rencontres était inadéquate et ne répondait pas aux besoins. Il y avait trop de contenu par rapport à la fréquence des rencontres et trop de contraintes d'horaire. Il aurait fallu un temps d'arrêt d'une demie journée par mois pour faciliter la concertation des intervenants. Il y a toujours possibilité de rencontres de groupe lors des journées de planification. L'une de ces rencontres (26-02-81), à laquelle n'a pas participé l'éducatrice, a traité:

a) du rapport d'étape rédigé par le chercheur
b) de la fréquence, de l'animation et des présences aux réunions de groupe
c) de l'évaluation des comportements et
d) du rôle du chef de groupe.

Une autre rencontre a eu lieu avec les professeurs et l'équipe de recherche (14-04-81) pour que les professeurs fassent part à l'équipe de leurs commentaires sur le rapport d'étape et sur le rôle de la personne-ressource dans le cadre du cours secondaire pratique.

Les trois questions des premières rencontres individuelles étaient les suivantes:

- quels sont tes besoins par rapport à une co-animation d'activité ?
- quelles sont tes réactions par rapport aux rencontres bi-mensuelles ?
- quelle devrait être l'implication de l'éducatrice lors des journées d'activités spécifiques au cours secondaire pratique ?

Les questions posées lors de la deuxième rencontre étaient les suivantes:

- est-ce que tu trouves que les modes d'information sont satisfaisants ?
- est-ce que les mémos après chaque activité rééducative te sont utiles ?
- es-tu d'accord avec le changement de façon de faire pour le suivi des étudiants ?
- face à l'activité que nous faisons ensemble, est-ce que le fait d'avoir défini une structure t'a aidé ?
- es-tu intéressé à avoir une rencontre avec l'équipe de recherche et les professeurs ?
- préfères-tu un cours d'atelier structuré ou un cours où l'étudiant est plus libre ?

La question posée lors de la troisième et dernière rencontre était la suivante: " Que penses-tu de l'action de l'éducatrice jusqu'à maintenant et quelles sont les améliorations que tu voudrais y voir apporter? Les professeurs ont choisi d'y répondre par écrit.

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation

a) Moyens d'évaluation:

Grille d'observation des étudiants (objectifs 1.1 et 2.1) (voir annexe 2)

Elle fait appel à trois composantes du processus de rééducation : le temps vécu, l'espace vécu et le rayon de rencontres significatives. Elle met aussi l'accent sur des indices généraux tels la participation, l'intérêt et le contact qui précisent les données significatives. La participation et l'intérêt s'attachent surtout au temps vécu, à l'espace et aux consignes de l'activité. Le contact est fonction de la personne sur laquelle est centré le rayon de rencontres significatives: l'adulte, les pairs, l'objet et l'étudiant lui-même. Pour chaque composante et chaque indice, plusieurs comportements verbaux ou non verbaux sont énumérés. Chaque comportement est coché selon la fréquence d'apparition de 1 à 4 (de " beaucoup " à pas du tout "). Le comportement doit aussi être situé dans l'ordre du positif ou du négatif, du verbal ou du non verbal. La grille d'observation a servi à évaluer les acquisitions et à déterminer vers quoi l'étudiant aura à diriger ses énergies.

Dossier psychologique: (objectifs 1.1 et 2.1)
(voir annexe 3)

Le dossier psychologique a pour objectif de rassembler les données pertinentes à l'évaluation de chaque étudiant. Il se divise en cinq parties: la feuille de signalement, l'aspect social, l'aspect scolaire, l'aspect médical et l'aspect psychologique. Sur la feuille de signalement on retrouve l'identification de l'étudiant (nom, prénom, âge, etc.)., le motif du signalement, les interrogations suscitées et les recommandations. L'aspect social recueille des données sur le père, la mère et la fratrie de l'étudiant afin de le situer dans son contexte familial. Au besoin, les professeurs et l'infirmière seront consultés pour compléter des informations en rapport avec les aspects scolaire et médical. Dans l'aspect psychologique, on retrouve le QI, une description de la dynamique de l'individu, les secteurs à exploiter, les modes d'approche et les interventions déjà effectuées. Au fur et à mesure de la prise de contact avec les étudiants, la psycho-éducatrice et l'éducatrice inscrivent au dossier les informations obtenues en vue de compléter son évaluation faite à l'aide des composantes et des indices de la grille d'observation de l'étudiant.

Feuille d'auto-évaluation (objectif 2.1)
(voir annexe 4)

L'utilisation de l'auto-contrôle mise sur le fait que l'individu est lui-même le meilleur observateur et le meilleur modificateur de son propre comportement. Les principales fonctions de cette technique sont les suivantes:

1) donner de l'information sur le temps, le lieu et la fréquence des comportements cibles qui ne peuvent être facilement obtenus ou ne peuvent pas être obtenus du tout;

2) donner un feedback continu à l'étudiant sur sa performance;

3) identifier et corriger rapidement les problèmes qui surviennent au cours de son utilisation;

4) susciter indirectement la coopération et la motivation de l'étudiant.

Quatre étapes sont prévues dans l'utilisation de cette technique d'auto-contrôle:

1) auto-enregistrement: l'étudiant détermine la présence ou l'absence du comportement cible (0 ou 1) de façon fréquente et continue.

L'objectif est que l'étudiant prenne conscience du comportement visé et de la direction dans laquelle ce comportement doit être changé principalement dû au fait qu'il dévie d'un standard de performance accepté par l'individu ou le groupe.

2) *auto-évaluation: l'étudiant s'attribue une cote non plus en fonction de la présence ou de l'absence du comportement mais en fonction de la valeur positive ou négative de la présence ou de l'absence plus ou moins grande de ce comportement (+ ou -). L'objectif est que l'étudiant détermine si le comportement est désirable ou indésirable dans le but d'influencer la direction du changement.*

3) *confrontation avec l'évaluation faite par la psycho-éducatrice et l'éducatrice: cette confrontation verbale ou écrite peut encore affecter le comportement en renforçant un comportement inapproprié qui décroit ou une amélioration de la performance. Il y a nécessité de définir clairement les comportements au préalable pour que les étudiants connaissent les critères d'évaluation.*

4) *auto-renforcement: l'étudiant, suite à son comportement, se présente une conséquence positive.*

A la fin de chacune des activités " modèles à coller," chaque étudiant remplit une feuille en fonction de l'une des quatre étapes prévues. Les critères d'évaluation correspondent aux défis reliés à la structure d'ensemble de l'activité.

Grille d'évaluation des étudiants dans l'activité de co-animation " modèles à coller ". (objectifs 1.1, 1.2, 2.1 et 2.2 (

(*voir annexe 5*)

Cette grille permet d'évaluer le fonctionnement de chaque étudiant suite à chaque activité. Elle comprend douze critères d'évaluation qui recouvrent deux grands aspects du fonctionnement: les habiletés motrices et le respect des consignes et procédures. Sept critères évaluent l'acquisition d'habilités motrices: la perception et la discrimination visuelle, la préhension, la dextérité digitale, la dextérité manuelle, la précision et le contrôle du geste, l'indépendance des mains et la perception oculo-manuelle. Cinq critères évaluent le respect des consignes et procédures: arriver à l'heure, lever la main, ranger le matériel, rester à sa place et travailler tout le cours. Ces critères ont été élaborés par le professeur avec l'aide de l'éducatrice. Après chaque activité, les deux animatrices indiquent si l'habileté est acquise ou non et si les consignes sont respectées ou non. Les progrès de l'étudiant sont donc notés au fur et à mesure de ses différentes acquisitions.

Fiche d'observation sur le comportement des étudiants en classe
(objectifs 1.2 et 2.2)
(annexe 6)

Les enseignants du cours secondaire pratique ont élaboré une fiche d'observation permettant d'évaluer le comportement de chaque étudiant après chaque période de classe. Vingt (20) comportements ont été définis et un barème de points identiques pour tous les étudiants a été spécifié. Lorsqu'un étudiant émet un comportement indésirable, il perd un certain nombre de points. Pour un retard avant la deuxième cloche, par exemple, il perdra cinq (5) points. La moyenne des points obtenus est faite à chaque semaine, à chaque demi-étape et à chaque fin d'étape (4 par année).

Une récompense sera accordée après consensus de la part des professeurs à deux étudiants par niveau, celui qui aura eu le meilleur comportement et celui qui aura démontré la plus grande amélioration. Les cadeaux seront remis à la mi-étape et à la fin de l'étape. A chaque semaine, à chaque mi-étape et à chaque étape, l'étudiant repart à zéro dans son évaluation.

b) Méthode d'analyse : nil

c) Présentation des résultats

1- Dépistage et identification des troubles du comportement socio-affectif d'un élève en difficulté en classe et en activités rééducatives et de co-animation à titre d'exemple:

a) Au dossier psychologique, on retrouve des informations surtout sur le milieu familial. Jacques est le deuxième d'une famille de quatre enfants tous étudiants sauf un. Il a un frère et deux soeurs. Le père est bûcheron et la mère reste à la maison. Jacques se retrouve souvent seul mais aime beaucoup le hockey. Il voudrait être dans l'armée pour aller chercher un métier. Sa condition physique est bonne.

Jacques a été rencontré individuellement au tout début du projet, par la psycho-éducatrice. C'est un étudiant qui bouge continuellement et qui n'est pas très à l'aise dans ce genre de rencontre. Il répond aux attentes de l'adulte mais sans trop s'impliquer personnellement. Suite à ses nombreuses absences de l'école un appel téléphonique est fait à la mère pour tenter de les justifier. Les raisons apportées sont vagues et insuffisantes.

Son comportement en classe est très difficile à supporter de la part des enseignants. Dans un premier temps, il est isolé du groupe avec un travail individuel. Chaque enseignant le rencontre seul par la suite pour évaluer le travail réalisé. Cette intervention étant passablement inefficace, l'équipe des professeurs a rencontré Jacques dans un deuxième temps pour lui indiquer qu'il fallait réagir et dans la bonne direction. Cette intervention s'est avérée plus efficace. La mère a été mise au courant et il semblerait qu'elle ait éprouvé les mêmes difficultés avec Jacques à la maison.

b) la grille d'observation a été utilisée par la psycho-éducatrice lors des rencontres normales de cours. Plusieurs professeurs et des contenus de cours différents sont touchés par ces observations. Au niveau du temps, la majorité des acquisitions sont faites sauf pour l'attention portée au travail et pour le travail sans interruption. Au niveau de l'espace, Jacques doit apprendre à rester à la place demandée et à lever la main pour demander quelque chose. Les consignes sont très bien respectées mais l'atmosphère de travail l'est un peu moins. Beaucoup d'acquisitions restent à faire au niveau de la relation à l'adulte, de la relation aux pairs, de la capacité de choix et de l'évaluation de soi.

c) dans l'activité rééducative " modèles à coller ", quatre objectifs sont fixés à Jacques:

- être à l'activité de façon régulière et à l'heure;
- garder sa place et son matériel à l'ordre;
- faire des efforts pour travailler du début à la fin de l'activité;
- faire des efforts pour trouver l'étape suivante dans la réalisation de son modèle.

Il participe à l'activité du 1er mai 1980 au 12 mai 1981. Il est souvent absent pour plus de la moitié des rencontres. Il a aussi beaucoup de difficultés à s'auto-évaluer. Il parvient quand même assez bien à respecter les critères de la feuille d'auto-évaluation. A la fin de juin 1980, deux des quatre objectifs sont atteints. Jacques arrive à l'heure et fait des efforts du début à la fin pour travailler. A la reprise de l'activité, en septembre 1980, ses comportements sont très instables. Il a de la difficulté à respecter la structure d'activité. En juin 1981, par contre, il travaille bien et veut réussir son travail. Il prend beaucoup de temps pour terminer une étape parce qu'il est perfectionniste. Il demande beaucoup d'aide et manque de confiance en lui. Il a peur de se tromper à chaque fois qu'il pose un geste. Globalement, les trois premiers objectifs sont atteints.

d) dans l'activité de co-animation "modèles à coller ", Jacques répond bien aux critères de comportement de la grille d'évaluation. Il a cependant encore beaucoup d'absences. Son travail n'est pas bien fait et les erreurs sont fréquentes. Il veut aller trop vite et sauter des étapes. Son travail manque de minutie. Ses difficultés se situent davantage au niveau des apprentissages que des comportements dans cette activité ce qui est l'inverse de la situation en petit groupe de l'activité rééducative " modèles à coller ".

2- Rencontres individuelles avec les professeurs

Première rencontre

Par rapport à une co-animation d'activités, deux professeurs se sont montrés favorables à cette formule dans le cadre des cours de mathématiques et de manipulation. Pour les autres, les références de cas se feront en fonction des besoins de chacun et pourront donner lieu à des rencontres individuelles.

Les rencontres bi-mensuelles devraient prendre une autre forme pour éviter les pertes de temps. L'éducatrice devrait être observateur et travailler dans le même sens que les professseurs. L'animateur devrait être une autre personne que l'éducatrice et les rencontres devraient avoir lieu au besoin.

L'implication de l'éducatrice dans les journées d'activités spécifiques au cours secondaire pratique lui permettrait de se rapprocher des étudiants. Elle pourrait donner des conseils au niveau de l'organisation. Certains professeurs sont indifférents face à cette participation, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de besoins spécifiques.

Deuxième rencontre

Pour les professeurs, les modes d'information préconisés par l'éducatrice sont plus directs et plus en rapport avec le quotidien. Ils répondent aux besoins immédiats. Quand un évènement se produit, les professeurs le savent tout de suite.

Les mémos sur le fonctionnement des étudiants dans l'activité " modèles à coller " renseignent bien et permettent de faire un lien entre l'activité rééducative et les cours. Une comparaison entre le fonctionnement en grand groupe et en petit groupe s'avère intéressante.

Le suivi des étudiants durant sa période de cours à l'intérieur de sa classe est, pour les professeurs, une façon plus directe d'intervenir. L'étudiant se sent plus à l'aise en dehors d'un bureau, lorsque l'éducatrice s'implique avec lui dans une tâche. Il ne peut pas manipuler l'intervenant en faussant la réalité,ce qui permet un meilleur encadrement; la structure dans laquelle il est impliqué demeurant identique.

Dans les deux activités de co-animation, les deux professeurs ont trouvé important d'avoir une structure, de savoir où elles s'en allaient. L'étudiant a besoin lui aussi de se sentir structuré. L'évaluation des acquisitions après chacune des étapes est plus facile à réaliser.

Les professeurs se sont montrés intéressés à rencontrer les membres de l'équipe de recherche pour pouvoir mettre les choses au clair. Chaque professeur peut donner ses impressions sans nier la responsabilité de leur représentant au niveau de l'équipe. Deux des cinq professeurs se sont montrés indifférents face à cette rencontre, ils n'en font pas une demande précise mais acceptent d'y participer si elle a lieu.

Pour n'importe quel type de cours, structuré ou non structuré, les étudiants doivent connaître les exigences. Dans un cours structuré, l'intervenant sait davantage où il s'en va, par contre dans un cours d'atelier, par exemple, l'étudiant doit être laissé davantage à lui-même.

3- Rencontre de groupe des professeurs de l'adaptation scolaire sans la présence de la psycho-éducatrice et de l'éducatrice.

Lors de cette rencontre, les professeurs ont réagi au rapport d'étape de janvier 1981. Selon eux, ce rapport n'est pas du tout un portrait réaliste de ce qu'ils ont vécu à l'intérieur du projet. Malgré des sentiments d'agressivité et de frustration, ils décident quand même d'investir positivement dans l'avenir avec l'éducatrice afin que les étudiants bénéficient des services auxquels ils ont droit. Ils veulent, de plus, avoir un droit de regard sur les rapports avant qu'ils soient finalisés.

Ils définissent également, lors de cette rencontre, le mode de fonctionnement des rencontres de groupe. Ces rencontres seront animées par le chef de groupe. L'éducatrice pourra mettre ses points à l'ordre du jour au même titre que tous les professeurs. Elle est une intervenante sur le même plan qu'eux et les professeurs sont ouverts à ses suggestions. Si l'éducatrice a besoin de les rencontrer, elle peut le faire aussi individuellement. Le principal adjoint pourra se joindre à eux lors de ces rencontres. Les rencontres auront lieu au besoin sur l'heure du midi. Le procès-verbal des rencontres est rédigé par l'un des professeurs.

4- Rencontre des professeurs avec les membres de l'équipe de recherche

Cette rencontre a permis à l'équipe de recherche de se situer par rapport au remplacement de la psycho-éducatrice. La tâche de l'intervenante a été modifiée. Pour poursuivre le projet, il faut l'ajuster en conséquence, surtout en fonction d'une instrumentation des enseignants. L'objectif n'est pas de démontrer que ces derniers ne sont pas compétents pour traiter les problèmes de comportement mais plutôt de compléter leur travail. Ce complément est fonction du type de ressource. La psycho-éducation a eu un apport plus faible que prévu, selon les professeurs et il n'apparaît pas pertinent pour eux de le renouveler. L'éducation spécialisée satisfait davantage les besoins des enseignants. Elle leur apporte de l'aide mais sans régler les problèmes à leur place. La psycho-éducation a une approche plus personnalisée au niveau de la relation d'aide et peut prendre place à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu du jeune. Elle doit, en principe, être adaptable aux besoins des jeunes et du milieu.

La personne ressource qui est attribuée à l'école devrait être utilisée selon leurs besoins. Il faut pour cela sûrement adapter la tâche de la psycho-éducatrice. Le contact du professionnel avec les enseignants est important pour établir la communication et la collaboration avec eux, peu importe le type de professionnel.

D) Interprétation et discussion des résultats

Les principales informations recueillies à l'aide du dossier psychologique ont permis de spécifier les principales interventions à mettre en place pour supporter l'étudiant concerné. Ces interventions se sont faites dans trois contextes: le milieu familial, la classe et les activités rééducatives. Dans chaque contexte, l'étudiant vit ses difficultés de façon différente. À la maison, il préfère se retirer et faire des choses seul. Il évite les responsabilités de ses gestes en modifiant la réalité. À l'école, son comportement est différent lorsqu'il est en grand ou en petit groupe. Dans un petit groupe structuré, avec une tâche précise à accomplir, il peut se concentrer sur les apprentissages à réaliser mais réagit à la structure dans laquelle il est placé. Les consignes deviennent problématiques pour lui puisqu'il supporte difficilement les délais que lui impose l'adulte. Il veut prendre sa place et se valoriser. Dans un grand groupe où la structure mise en place est un peu moins rigide, il respecte les consignes mais investit peu dans ses objets à réaliser. Le temps que peut lui consacrer l'adulte, est moindre et c'est ce qui semble le plus l'affecter.

Les interventions mises en place en classe vont lui permettre de généraliser ses acquisitions au plan du comportement telles qu'elles se concrétisent dans l'activité rééducative. Le fait de l'isoler avec du travail s'est révélé peu efficace parce que le support qu'il pouvait recevoir était très réduit. Même en classe il est important que l'enseignant lui accorde un suivi sinon il risque de peu s'impliquer au niveau de la tâche. L'intervention de groupe de la part des professeurs semble avoir eu pour effet de le structurer et de le placer dans une situation où il n'y avait pas d'autres issues. Cela implique cependant qu'ils lui accordent l'attention dont il a besoin en classe. À la maison, les parents devraient s'impliquer dans le vécu de l'étudiant à l'école et l'encourager à y investir de plus en plus. Malheureusement, comme l'absentéisme est un problème important chez cet étudiant, la direction de l'école devrait s'impliquer davantage à ce niveau.

C'est de façon très succinte, un résumé du modèle d'intervention qui a été utilisé pour un des étudiants touchés par le projet. Ce modèle est utilisé pour chaque étudiant en fonction de la difficulté rencontrée. Ce modèle est efficace dans la mesure où tous les intervenants concernés s'impliquent dans la démarche individuellement ou en groupe.

5. Impact social

5.1 Mesures prises pour informer s'il y a lieu, les parents, les maîtres et les élèves de la nature et de la portée de ce projet

Lors de ses contacts individuels avec les professeurs, les parents

et les étudiants, la psycho-éducatrice ou l'éducatrice tente, dans un premier temps, de définir sa contribution comme professionnel dans l'école. Elle leur explique comment ensemble ils pourront aider l'étudiant dans ses efforts d'intégration. Aux parents, il faut transmettre beaucoup d'informations sur le fonctionnement et les exigences de l'école. Le projet peut faciliter les contacts entre les parents et les intervenants de l'école. Avec les étudiants, la psycho-éducatrice ou l'éducatrice essaie d'établir une relation de confiance indispensable pour faire face aux difficultés. Aux professeurs, elle tente de démontrer la pertinence d'une approche personnalisée de l'élève avec une perspective de développement adapté, en s'impliquant de plus en plus avec eux dans leurs activités.

5.2 Attitude des parents, des maîtres, des élèves et des autres

Depuis septembre, c'est la participation des professeurs qui constitue le point tournant du projet. Après une longue et difficile période d'apprivoisement, ces derniers ont manifesté, jusqu'en janvier, de l'intérêt pour une rencontre régulière soit à chaque semaine. Peu à peu, ils sentent l'éducatrice plus près de leur réalité d'enseignants (es) puisqu'elle s'implique avec eux dans plusieurs activités. Ils souhaitent, à la fin du projet, être suffisamment instrumentés pour poursuivre une action concertée.

Les parents utilisent la psycho-éducatrice et l'éducatrice comme point de repère dans l'école. Ils peuvent lui transmettre leurs interrogations et leurs observations suite au comportement de leur enfant. Ils font les premiers pas lorsqu'ils sont démunis face à certaines situations.

Les étudiants s'impliquent davantage dans les activités proposées par la psycho-éducatrice ou l'éducatrice. Ils semblent voir plus clairement dans quel sens elle peut les aider. Ils fonctionnent plus comme groupe et sont capables de se donner du feedback sur leur comportement. Certains sont prêts à prendre davantage de responsabilités.

6. Recommandations

7. Bibliographie

Bolstad, O.D., Johnson, S.M., Self-regulation in the modification of disruptive classroom behavior, Journal of Applied Behavior Analysis, 1972, 5, 443-454.

Drabman, R.S., Spitalnik, R., O'Leary, K.D., Teaching self-control to disruptive children, Journal of Abnormal Psychology, 1973, 82, 10-16.

Kanfer, F.H., Self-monitoring: methodological limitations and clinical applications, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1970, 35, 148-152.

Kazdin, A.E., Reactive self-monitoring: the effects of response desirability, goal setting and feedback, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1974, 42, 704-716.

8. Sommaire du projet

Ce projet a comme objectif d'expérimenter un modèle d'intervention rééducative touchant trois groupes de personnes: les étudiants, les professeurs et les parents. La psycho-éducatrice ou l'éducatrice, les professeurs et les parents travaillent ensemble à dépister et identifier les troubles de comportement des étudiants en difficulté et mettent sur pied des interventions qui répondent aux besoins de ces étudiants.

Pour évaluer la difficulté rencontrée par le jeune deux instruments ont été élaborés: le dossier psychologique et la grille d'observation. Les informations recueillies situent cette difficulté au niveau de l'organisation du temps, de l'espace, des consignes, de la relation avec l'adulte et de la capacité de choix. Une activité rééducative de " modèles à coller " a été mise sur pied pour structurer le jeune dans l'organisation de son travail. Une feuille d'auto-évaluation permet de suivre les progrès du jeune au travers de ses réalisations. Des activités de co-animation avec les professeurs permettent de généraliser les interventions en tenant compte de la réalité vécue en classe par les enseignants et les étudiants. Une grille d'évaluation du comportement en activités de co-animation et une fiche d'observation du comportement en classe assurent le suivi de l'étudiant dans différents contextes. Les parents sont informés régulièrement des interventions choisies à l'école pour assurer un suivi à la maison.

L'impact de ces interventions est mesuré tant à l'école qu'à la maison. L'instrumentation concrète des professeurs n'est pas encore totalement réalisée et il faudrait impliquer davantage les parents dans les activités de l'école.

9. Budget (au 30 juin 1981)

9.1 Coût autorisé par le ministère : 30 300 $

9.2 Coûts réels avec détail des dépenses

a) dépenses encourues par la comission scolaire:

Frais de déplacement	272 $
Fournitures et matériel	489 $
Total:	761 $

b) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le ministère de l'Education:

Traitement	15 020 $
Bénéfices marginaux	710 $
Services, honoraires et contrat	14 570 $
Total:	30 300 $

10. Identification

Nom du responsable du projet: Jean-Eudes Beaulieu

Nom du chercheur engagé par la commission scolaire et rédacteur de ce rapport: Josée Labelle

Nom de la psycho-éducatrice: Raymonde Auger

Nom de l'éducatrice spécialisée: Lorraine Lévesque

Nom du principal adjoint: Marcel Rodrigue

Signature du directeur général: R Lapointe

Date: 81-08-27

11. Résolution du comité exécutif de la Commission régionale Pascal-Taché

COMMISSION
RÉGIONALE
PASCAL-TACHÉ
159, rue St-Louis, Montmagny, Qué., G5V 1N5 - Tél. 248-2016

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée régulière du comité exécutif de la Commission régionale Pascal-Taché, tenue au centre administratif de la Commission régionale, lundi le 24ième jour d'août 1981, à 20 heures.

Etaient présents Messieurs: Hilaire Bélanger, Raymond Blais, Hervé Bourgault, Georges Deroy, Antoine Fradette et Clément Lachance, commissaires, formant quorum.

Absence motivée: M. Gaétan Grondin.

Etait aussi présent M. Jean-Marc Blanchette, représentant du comité de parents.

Etaient aussi présents Messieurs: Rosaire Laprise, directeur général; Jean Hébert, directeur général adjoint et Majella Webster, secrétaire général.

La réunion était sous la présidence de M. Georges Deroy.

Lors de cette réunion, une résolution a été adoptée, laquelle se lit comme suit:

RAPPORT FINAL DU PROJET-PILOTE "REEDUCATION DES ELEVES EN DIFFICULTE D'ADAPTATION".

Après avoir pris connaissance du rapport final du projet pilote "Rééducation des élèves en difficulté d'adaptation" qui s'est déroulé au cours de l'année 1980-81, à l'école polyvalente St-Paul;

IL EST PROPOSE par M. Clément Lachance QUE la Commission régionale Pascal-Taché accepte ce rapport final tel que présenté.

Majella Webster, sec. général (Signé) Georges Deroy, président

COPIE CERTIFIEE CONFORME,
Montmagny, ce 26ième jour d'août 1981.

Majella Webster
Secrétaire général
Commission régionale Pascal-Taché.

ANNEXE 1

PLAN DE L'ECOLE

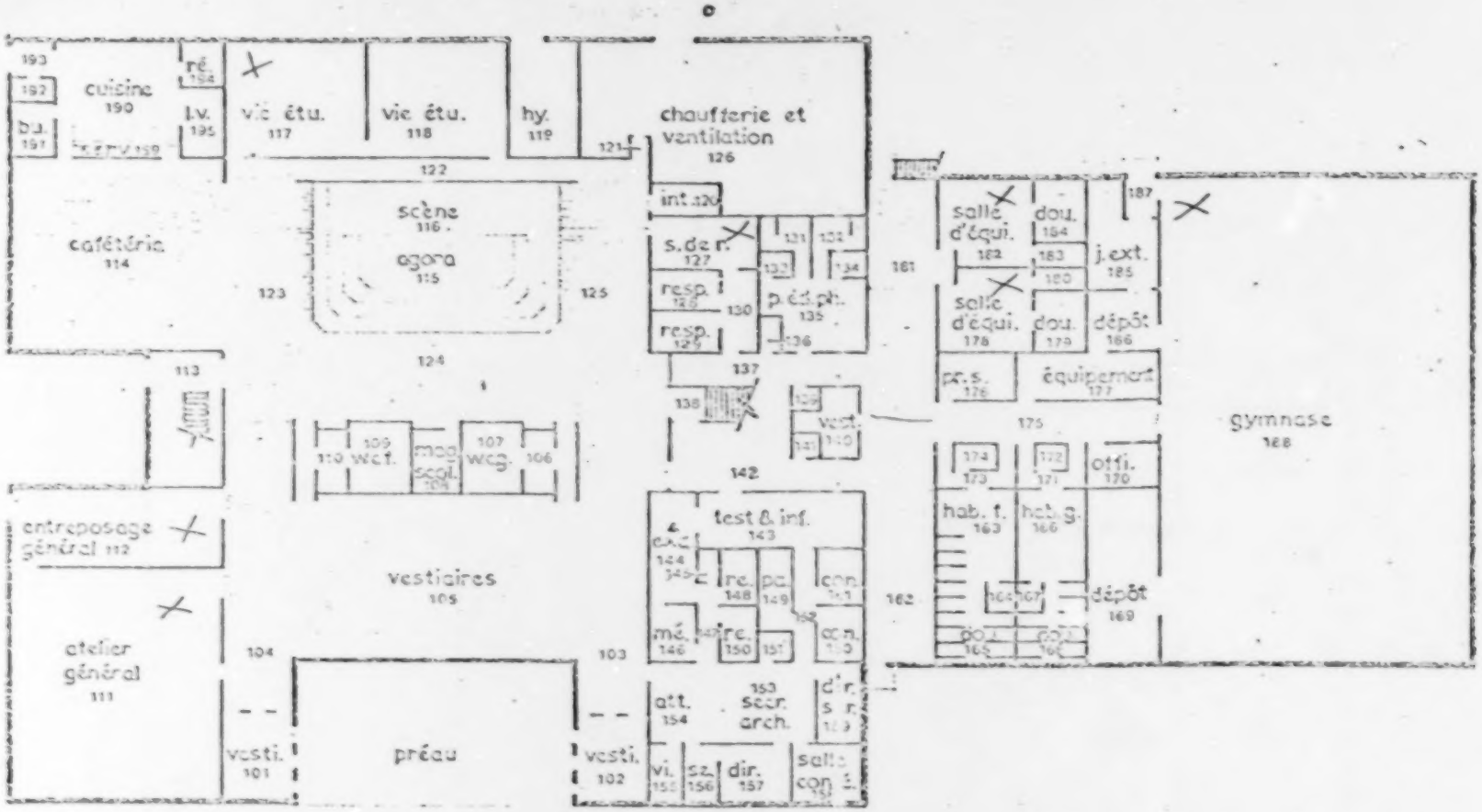

rez-de-chaussée.

ECOLE POLYVALENTE ST-PAUL DE MONTMINY.

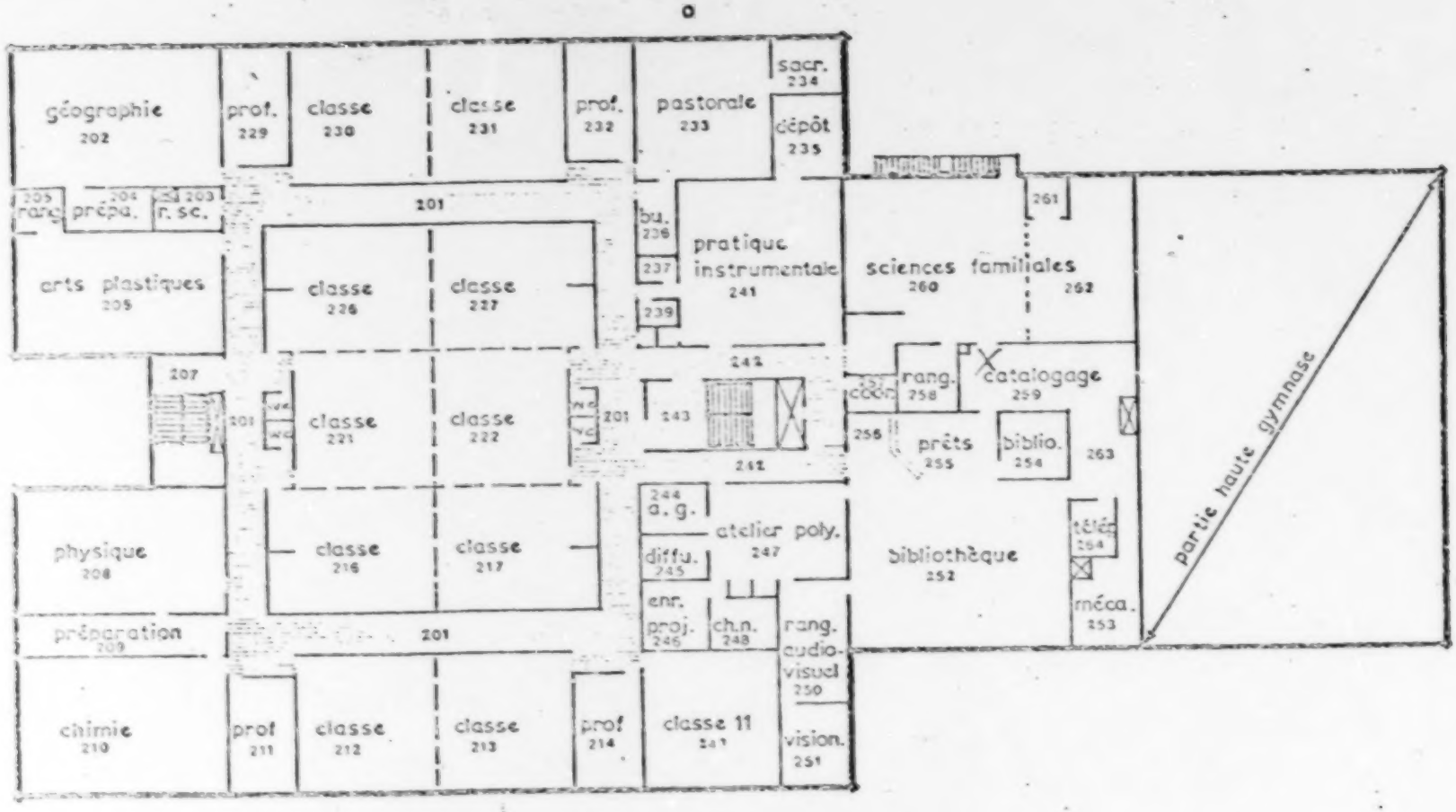

l'étage.

ECOLE POLYVALENTE ST-PAUL DE MONTMINY.

ANNEXE 2

GRILLE D'OBSERVATION DES ETUDIANTS

ECOLE POLYVALENTE ST-PAUL

GRILLE D'OBSERVATION

Septembre 1979

La grille d'observation est conçue pour permettre une meilleure perception des divers éléments de la dynamique personnelle de l'enfant.

Cette grille se veut un instrument d'analyse, permettant de mieux voir, transcrire et relater les situations. Nous pouvons également la considérer comme un miroir reflétant les progrès que le jeune réalisera en cours d'année, selon le suivi que nous voudrons bien lui accorder. Elle est le point de départ de notre action préventive et traitante. Nous espérons que ses nombreux points de repère sauront guider notre intervention.

Utilisation

En prenant connaissance de la grille, nous pouvons constater que chaque élément sera coché de 4 à 1, selon que l'événement se produit de " pas du tout " à " beaucoup ". Selon les exigences de la grille, nous indiquerons également si le comportement se situe dans l'ordre du positif ou du négatif, du verbal ou du non-verbal.

Nous remarquons que le comportement à cocher est toujours indiqué par une affirmation: ceci dans le but d'évaluer les acquisitions du jeune.

Ainsi à la lecture des cotations, nous pourrons évaluer beaucoup plus rapidement vers quoi le jeune aura à diriger ses énergies, tout en lui permettant de constater ce qu'il a déjà acquis.

Raymonde Auger, psycho-éducatrice

PARTICIPATION VS INTERET

Légende

4:	pas du tout
3:	un peu
2:	assez
1:	beaucoup

Temps:

-	4	3	2	1
- commence à temps				
- finit à temps				
- produit toute l'activité				
- porte attention à son travail (qualité)				
- il travaille sans interruption				
- il est capable d'attendre une explication				

Espace:

- garde son coin de travail à l'ordre				
- travaille proprement				
- reste à la place demandée				
- lève la main pour demander quelque chose				

Consignes de l'activité:

- respecte les consignes				
- respecte le matériel				
- respecte l'atmosphère de travail				

Contact:

Relation à l'adulte:

	4	3	2	1
- capable de demander de l'aide				
- capable d'accepter de l'aide				
- capable d'attendre l'adulte				
- réagit aux interventions				
- ☐ positif ☐ négatif				
- perçoit l'adulte comme compétent				
- recherche la présence de l'adulte: jouer				
- recherche la présence de l'adulte: aide				
- recherche la présence de l'adulte: conseil				
- recherche la présence de l'adulte: rendre service				
- communique des marques d'affection				
- ☐ verbales ☐ non verbales				

Relation aux pairs

- recherche le contact des autres étudiants				
- leader positif ☐ leader négatif ☐				
- ☐ autres				
- il offre son aide				
- il accepte de l'aide				
- les autres acceptent de l'aide de lui				
- les autres lui offrent de l'aide				

	4	3	2	1
- il fait des remarques sur les travaux des autres				
- il accepte des remarques sur ses travaux				
- il reconnaît la compétence des autres				
- les autres reconnaissent sa compétence				

Capacité de choix: relation à l'objet

- capable de suivre la technique demandée				
- capable de prévoir et d'anticiper un but				
- capable de prendre les moyens pour y arriver				
- capable de généraliser les techniques apprises				
- capable de choisir la matériel convenant à la technique demandée				
- capable de travailler avec d'autres jeunes				
- capable de remplir quelques responsabilités				

Face à lui-même:

- il parle de ses productions				
- ☐ négatif ☐ positif				
- il conserve ses productions				
- il est fier de les montrer				
- il parle de lui				
- ☐ négatif ☐ positif				
- il parle de son milieu familial				
- ☐ négatif ☐ positif				
- il prend soin de son apparence extérieure				

ANNEXE 3

DOSSIER PSYCHOLOGIQUE

ECOLE POLYVALENTE ST-PAUL

Dossier

Date:

Nom _____ Prénom _____ Père _____

Classement _____ Groupe _____ Titulaire _____

Date de naissance _____ Téléphone _____

Motif du signalement :

Interrogations suscitées:

Par: _____

Recommandations:

SOCIAL

ASPECT SOCIAL:

Père:

- âge:
- occupation:
- niveau de scolarité:
- rôle:

Mère:

- âge:
- occupation:
- niveau de scolarité:
- rôle:

ASPECT SOCIAL (Suite)

Fratrie:

Nom	Age	Occupation	Domicile	Santé

Relations pertinentes au sujet:

MEDICAL

PSYCHOLOGIQUE

SCOLAIRE

Synthèse

Recommandations

ANNEXE 4

FEUILLE D'AUTO-EVALUATION